

SAINT - GERVASY

Réunion du Conseil Municipal du 28 janvier

Présents : Joël VINCENT, Bernadette FERCAK, Serge PAREDES, Bruno BARRE, Pascale CHANIAL, Frédéric CILLER, Denise CLARION, Marie MARTINEZ, Pascale MERCIER, Martine PLOYE, Elian SALANÇON.

Absents représentés : Claude LUNA, David WILLIAMS.

Absents : Sylvie ROSEN, Yohann SADARGUES, Mathieu BOUE, Nathalie BUSSI, Thierry EUZIERE, Marie-Ange PARERE.

Ouverture de crédits : Le Conseil municipal se prononce favorablement à une ouverture de crédits anticipée conforme au CGCT article 1612-1. Celle-ci se monte à 162 718,25 € représentant le quart des crédits votés en 2019 en investissement. Ces crédits permettront le paiement des factures de travaux, dans l'attente du vote du budget primitif 2020

Créations de poste : En vue du remplacement de Myriam POLVEREL qui part en retraite à la fin du mois de mars, il est créé un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet. Pour remplacer Claire ESTRUCH qui part en retraite également il est créé un poste d'agent technique à temps non-complet de 26h hebdomadaires

Avenant travaux F Mistral : l'avenant au marché de COLAS concernant les travaux de surface de l'avenue F. Mistral et notamment de la modification et le renforcement d'un trottoir, le déplacement de regards de pluvial, la pose de nouvelles bordures et caniveaux d'un montant de 9 380 € HT est voté. Il porte le marché initial de 287 947,70 à 297 327,70€ HT. Cet avenant représente 3,25% du marché initial

Subvention crèche : Le Conseil municipal autorise le versement de la subvention prévue pour la crèche en deux acomptes de 15 416€ Les versements interviendront au 1^{er} mars 2020 et au 1^{er} septembre 2020.

Convention « pierres sèches » : La Convention de partenariat pour le recours au service « assistance pierre sèche » entre la commune et le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon est acceptée pour une durée de un an reconductible.

Participation cadeau : Le Conseil municipal décide de participer aux cadeaux de départ en retraite de Claire ESTRUCH agent technique employée au ménage et de Myriam POLVEREL adjointe administrative chargée notamment de la comptabilité de la Mairie, sous forme de bons d'achats.